

## REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mars 2018

A 19h00

En salle du Conseil Municipal

ETAIENT PRESENTS : Mmes- Ms MORIN / VERHOEVEN / BRUNET / GAMET / PAULIN / SOLIGNY / MALLEIN / PINSON / MEFFERT / MESTRE / BUREAU / BOURGET-VECCHIO / JANSONNIE / NERZIC / SEMENCE / ROINÉ

Etaient absents : Mmes-M. HUET/MERIGOT/MORICE

Ont donné pouvoir : NEANT

Ont été nommé(e)s secrétaires : Mme MESTRE et Mr VERHOEVEN



Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 19.02.2018

### **1. Approbation des Comptes de gestion 2017 COMMUNE / EAU / ASSAINISSEMENT**

COMMUNE

M. le Maire fait lecture des comptes avec leurs explications.

M. le Maire nous fait constater que la baisse significative des dotations implique une certaine difficulté à mener à bien des actions qui dynamiseraient la commune.

Approuvés à l'unanimité des personnes présentes, soit 16 voix.

EAU

M. le Maire fait lecture des comptes avec leurs explications

Approuvés à l'unanimité des personnes présentes, soit 16 voix.

ASSAINISSEMENT

M. le Maire fait lecture des comptes avec leurs explications

Approuvés à l'unanimité des personnes présentes, soit 16 voix.

### **2. Approbation des comptes administratif 2017 COMMUNE / EAU / ASSAINISSEMENT**

**COMMUNE**

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévues	1 690 275.26
	Réalisées	1 379 132.77
Recettes	Prévues	1 690 275.26
	Réalisées	1 725 044.75

## **INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévues	706 772.24
	Réalisées	684 779.84
	Reste à réaliser	11 029.00

Recettes	Prévues	706 772.24
	Réalisées	416 776.82
	Reste à réaliser	26 000.00

## **RESULTAT DE CLOTURE**

Investissement	- 268 003.02
Fonctionnement	345 911.98
Résultat	77 908.96

Le Conseil Municipal hors présence de Monsieur le Maire, et sous la présidence de Mr VERHOEVEN, 1<sup>er</sup> adjoint approuve le compte administratif de la commune 2017, à l'unanimité 15 POUR

## **EAU**

### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévues	156 279.27
	Réalisées	57 817.48

Recettes	Prévues	156 279.27
	Réalisées	157 794.55

### **INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévues	184 127.62
	Réalisées	37 739.09
	Reste à réaliser	

Recettes	Prévues	184 127.62
	Réalisées	98 424.91
	Reste à réaliser	

### **RESULTAT DE CLOTURE**

Investissement	60 685.82
Fonctionnement	99 977.07
Résultat	160 662.89

Le Conseil Municipal hors présence de Monsieur le Maire, et sous la présidence de Mr VERHOEVEN, 1<sup>er</sup> adjoint approuve le compte administratif de l'eau 2017, à l'unanimité 15 POUR

## **ASSAINISSEMENT**

### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévues	102 608.85
	Réalisées	59 222.27

Recettes	Prévues	102 608.85
	Réalisées	102 092.61

## **INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévues	283 663.92
	Réalisées	31 648.58
	Reste à réaliser	

Recettes	Prévues	283 663.92
	Réalisées	283 663.21
	Reste à réaliser	

## **RESULTAT DE CLOTURE**

Investissement	252 014.63
Fonctionnement	42 870.34
Résultat	294 884.97

Le Conseil Municipal hors présence de Monsieur le Maire, et sous la présidence de Mr VERHOEVEN, 1<sup>er</sup> adjoint approuve le compte administratif de l'assainissement 2017, à l'unanimité 15 POUR

### **3. Affectation des résultats COMMUNE**

Mr le Maire propose d'affecter au 1068 pour le besoin de financement de la section d'investissement la somme de 253 032.02 €

Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 16 voix.

### **4. Création de postes : 2 adjoints techniques principaux 1<sup>ère</sup> classe 2 adjoints techniques principaux 2<sup>ème</sup> classe 1 ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe**

Monsieur le Maire propose les créations de postes ci-dessus pour avancement de grade remplissant les conditions demandées, sous réserve de l'avis du Comité Paritaire.

Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 16 voix.

### **5. Désignation de l'architecte pour la mission de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'un cabinet médical**

Pour le projet de la construction d'un cabinet médical, une procédure adaptée a été lancée afin de sélectionner l'architecte qui sera chargé d'assurer la maîtrise d'œuvre.

3 architectes ont répondu.

Archivolte BRUNET-VIGNON	29 000€ HT
PRAXIS architecture	30 500€ HT
Atelier CARRE d'ARCHE	29 500€ HT

Mr le Maire propose de retenir le cabinet BRUNET VIGNON pour la somme de 29 000€ HT.

Mr le Maire explique qu'au vu des contraintes et mises aux normes actuelles, nous devons nous faire aider par un cabinet d'architecte.

Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 16 voix.